PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

I. RELANCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (A COMMANDE) N° OBR /01/F/2024-2025 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES DE L'UNITE MEDICALE DE L'OBR.

Date de Publication : 02/9/ 2024

Date d'ouverture des offres : 23/9/ 2024

1. Objet du marché

L'Office Burundais des Recettes (OBR) relance un Appel d'Offres (A commande) pour « **la fourniture des consommables de l'Unité Médicale de l'OBR** », dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

Le Marché est financé à 100% sur le budget de l'OBR, exercice 2024-2025.

3. Spécifications du marché et allotissement

Le marché est constitué de quatre (4) lots :

Lot 1 : Produits pour le poste de soins infirmiers.
Lot 2 : Produits pharmaceutiques de base.
Lot 3 : Matériel et consommables pour le laboratoire.
Lot 4 : Matériel et consommables pour le laboratoire.

La passation du présent marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures seront livrées sur commande chaque fois au maximum dans quinze (15) jours après la réception du bon de commande.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer cet appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission de **trois cent mille francs burundais (300. 000 BIF), pour le lot 3. Pour les autres lots, la garantie de soumission n'est pas exigée.**

La Garantie bancaire de soumission devra être délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée par la BRB et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres. Elle est libellée en Francs Burundais.

Les soumissionnaires devront préciser dans leurs offres, les adresses physiques et électroniques des institutions financières émettrices de ces garanties.

NB : ***Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.***

Les offres doivent être remises au Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 282146 au plus tard, **le ...../..... / 2024 à 09h 30'.**

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendront une table des matières.

7. Validité des offres

Les offres restent valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite d'ouverture des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard **le ...23.../....9.../ 2024 à 09h 30'**. Les offres déposées après la date et l'heure indiquée ne seront pas prises en considération lors de l'ouverture des offres.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP dans l'une des salles des réunions de l'Office Burundais des Recettes, sis Immeuble VIRAGO COMPLEX **à 10h 00'**.

Le procès-verbal d'ouverture sera signé par les membres de la sous-commission d'ouverture. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents signeront sur la liste de présence à l'ouverture des offres.

5. Consultation, acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h 00 et de 14h 00 à 17h00', heure locale, au *Commissariat des Services Généraux de l'OBR, Immeuble VIRAGO, 3ème étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216.*

Il pourra être obtenu physiquement *au Service des Approvisionnements de l'OBR, sise Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél :22276060* sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) non remboursables versé au compte N° : **CC10003,** sous-compte de transit des recettes non fiscales ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectes.

6. Demande de renseignements

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit et moyennant accusé de réception, au Commissaire des Services Généraux de l'OBR, 10 jours calendaires précédant la date limite de dépôt des offres.

L'Office Burundais des Recettes répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres qu'il aura reçue, au plus tard dans les cinq (5) calendaires jours précédant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de l'Office Burundais des Recettes indiquant la question posée, sans indiquer son auteur, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

6. Présentation des offres

Les soumissionnaires devront présenter les offres en 4 exemplaires dont un (1) original et quatre (3) copies en mentionnant clairement sur les exemplaires « **ORIGINAL** » ou « **COPIE** » selon le cas.

II. REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

II.1 Instructions aux Soumissionnaires

Les présentes instructions aux soumissionnaires sont conformes aux dispositions du code des marchés publics en vigueur au Burundi

A. Généralités

1. Objet de la soumission

L'objet de cette relance d'Appel d'Offres porte sur la **fourniture des consommables de l'Unité Médicale de l'OBR.**

2. Origine des fonds

Les paiements prévus au titre de ce marché pour lequel le présent Appel d'Offres est lancé sont imputables au Budget de l'Office Burundais des Recettes, exercice 2024-2025.

3.Soumissionnaires admis à concourir

3.1 L'Appel d'Offres publié par l'Office Burundais des Recettes s'adresse à tous les fournisseurs remplissant toutes les conditions d'admissibilité aux marchés publics du Burundi et conformément au Code Révisé des Marchés Publics du Burundi et sous réserve des dispositions suivantes :

(a) Le soumissionnaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une décision d'exclusion pour corruption ou de manœuvres frauduleuses prise en vertu des dispositions de la Clause 5 des Instructions aux Soumissionnaires (IS).

(b) Ne peuvent soumissionner au présent Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales non conformes aux dispositions du Code Révisé des Marchés Publics du Burundi.

3.2 Les soumissionnaires doivent fournir toutes pièces que l'Office Burundais des Recettes (OBR) peut raisonnablement demander établissant à la satisfaction de l'Office Burundais des Recettes qu'ils continuent d'être admis à concourir.

10. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Office Burundais des Recettes (OBR) sis à Rohero, Immeuble VIRAGO, Quartier Asiatique, Avenue de la Tanzanie, N°963a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22282146/22282202.

Fait à Bujumbura, le 30../..08../ 2024

LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX

ET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Gérard SABAMAHORO